

FRANCE TELECOM EGT Augmentations Salariales Au RABAIS



Les **Soldes** sont ouvertes depuis le 23 juin que déjà elles apparaissent à France Télécom EGT.

Alors que:

- L'augmentation du coût de la vie est de **2,1 %** environ
- L'augmentation à France Télécom est de **2,1 %** environ de la masse salariale
- L'augmentation à Orange est de **2,3 %** de la masse salariale
- L'augmentation du SMIC est de **5,84 %** au 1^{er} juillet 2004
- Le gouvernement demande **d'augmenter le pouvoir d'achat** des français.
- On pense débloquer l'épargne salariale pour **relancer l'économie en France**

La CFTC, consciente de la période actuelle que traverse France Télécom EGT, a proposée une augmentation de la masse salariale inférieure à celle de France Télécom soit **2%**.

Une augmentation générale des plus bas salaires de **2%**

Et une augmentation au mérite variant de **1,25 à 2 %** suivant la prise en charge des salaires les plus bas.

Soit une augmentation de la Masse salariale de **47 000 €**

Notre Président Directeur Général a rejeté cette proposition et nous propose et maintien fermement, sous le couvert du Groupe et de la Maison Mère, une augmentation générale de **1,5 %** de la masse salariale.

Une augmentation générale de **2,5 %** des plus bas salaires sous l'influence des **Organisations Syndicales**.

Et une augmentation au mérite de **0,69%** soit une moyenne de

19,68 € par mois et par salarié (variable compris)

La CFTC dénonce le non respect des salariés

LA CFTC ne signera pas un accord au RABAIS